

PwDR 2014-2020

Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : ViciGAL

Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois

RAPPORT D'ACTIVITES N°5

Comité de projet du : 26/02/2019

Période : 01/07/2018 – 31/12/2018

Code projet : 190206

Arrêté Ministériel (date de signature): 20/01/2017

Période concernée : 01/07/2016 – 31/12/2020

Budget global (100%) : 104.125€ (budget à 86% LEADER = 89.547,02€)

Budget phase 1/ phase 2 :

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Xavier Sohet

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Autorité responsable : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

Autorité responsable du suivi technique : DGO2

Personne de contact à l'administration : Christelle Vincent

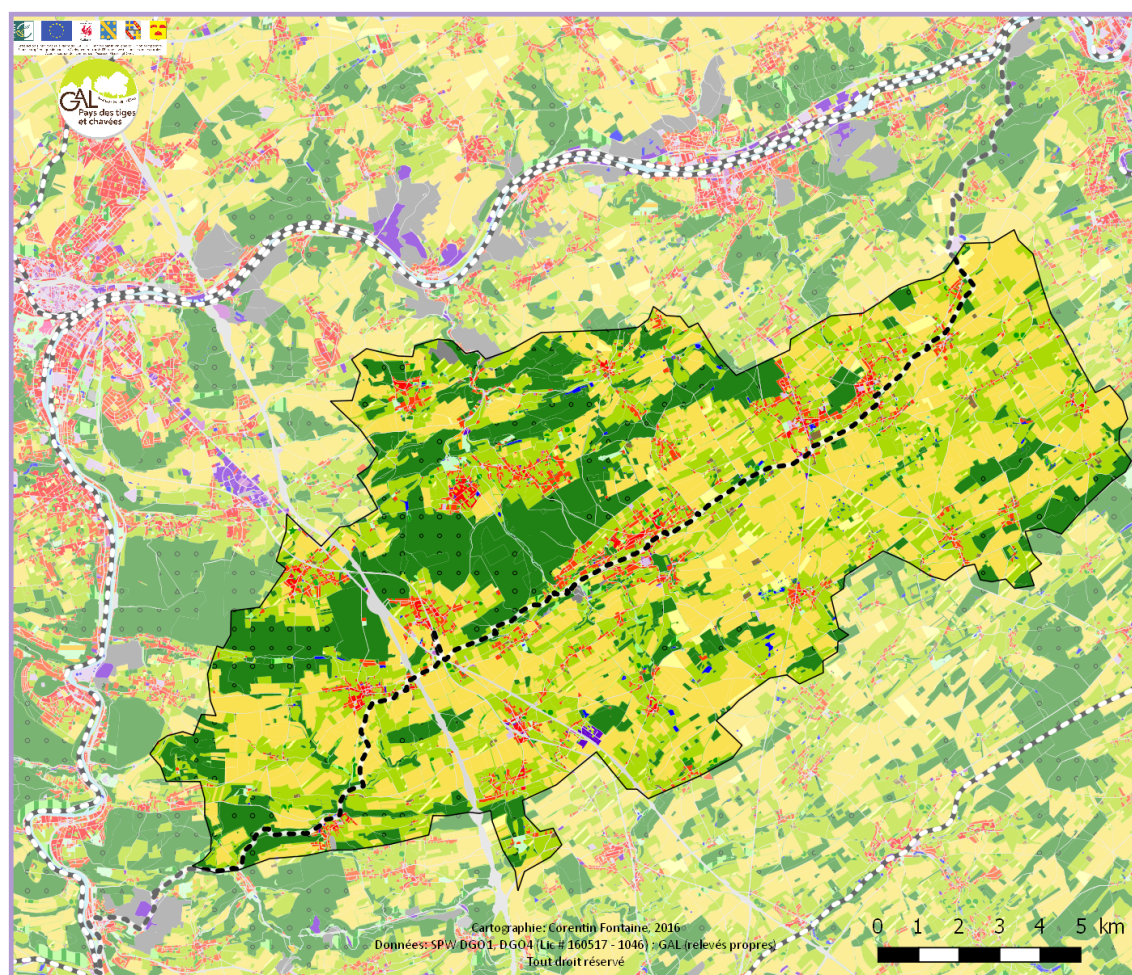
Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1 Généralités :

1.1 Description succincte du projet

Le projet consiste à créer une voie verte, une dorsale de mobilité douce sur le territoire du GAL (communes d'Assesse, Gesves et Ohey) en suivant de manière générale le tracé de l'ancienne ligne du vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant en plein cœur des villages de Gesves et d'Ohey. L'objectif étant de se relier au RAVeL, le projet s'intègre dans un projet plus large, consistant à relier Yvoir à Huy. Les liaisons suivantes sont donc à l'étude également (financement complémentaire à LADER prévu à cet effet) :

- Vers Huy, en passant par Solières, pour rejoindre le RAVeL Namur-Liège et la ligne 126 (Huy-Havelange-Hamois-Ciney)
- Vers Yvoir, en passant par Crupet et pour rejoindre le Ravel Namur-Dinant



1.2 Objectifs du projet

L'objectif poursuivi est double : la mobilité douce au quotidien (objectif principal) et la mobilité de loisir (objectif secondaire).

- La mobilité douce au quotidien : limiter l'empreinte écologique des déplacements des citoyens du territoire par la mise en place d'une solution alternative en termes de mobilité douce sur le territoire, aussi bien pour relier les centres de villages que pour se rendre à la gare (Courrière, Yvoir, Huy), faire ses courses, etc.
- La mobilité douce de loisir : augmenter l'attractivité touristique du territoire en le dotant d'une voie verte structurante, permettant aux citoyens du territoire et aux touristes de marcher et faire du vélo toute l'année, et relier différents itinéraires de balades.

La mise en valeur du patrimoine naturel, historique et paysager du territoire est également au cœur du projet, ce dernier étant doté d'une dimension pédagogique.

2 Activités durant la période

2.1 Description des activités

Ce semestre fut consacré à la poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle : poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), rencontres avec les collèges communaux et les administrations concernées, poursuite des négociations avec les propriétaires, etc. Les paragraphes suivants précisent les grandes étapes.

Plusieurs réunions de coordination avec les pouvoirs subsidiants et autres partenaires ont été organisées :

- avec l'INASEP (désigné comme auteur de projet) :
- avec la FRW, qui coordonne les aspects administratifs du projet (conventions, étapes DR, etc.)
- avec les communes pour l'affinement du tracé et la poursuite des négociations avec les propriétaires
- avec la DGO1 pour les traversées de voiries régionales
- avec la DGO3 en charge du suivi des projets PCDR
- etc.

Une réunion de coordination avec l'ensemble des partenaires et pouvoirs subsidiants (cabinets et administrations) a été organisée le 05/09

Une réunion a été organisée le 10/10 avec les directeurs généraux et financiers des communes, les responsables des services urbanisme, les responsables marchés publics et les partenaires du GAL (INASEP, FRW, SPW) afin d'affiner les aspects administratifs et financiers.

Une autre réunion a été organisée le 20/11 avec les Cabinets ministériels et bourgmestres afin de trouver des solutions pour « boucler » le budget. Des financements complémentaires ont ainsi été négociés pour finaliser le montage budgétaire et faire face aux « imprévus ».

Ce semestre a été marqué par la poursuite du travail de terrain mené de concert avec l'auteur de projet :

- Collaboration avec le bureau d'étude pour les relevés de terrain et les aspects techniques :
 - Poursuite des relevés de terrain et collecte de données
 - Attribution du marché des analyses de sol (pollution)
 - Edition de cartes, plans, schémas
 - Edition des cahiers des charges, commune par commune, spécifiant l'ensemble des travaux à réaliser
- Collaboration avec le géomètre pour les négociations avec les propriétaires et les plans d'emprises :
 - Edition des plans d'emprises et des plans d'aménagement, pour chacun des propriétaires
 - Estimations budgétaires et négociation avec le Comité d'Acquisition Immeuble
 - Poursuite des discussion et négociations

Ce semestre a bien entendu été marqué par la poursuite des négociations avec les propriétaires privés concernés par le passage du ViciGAL, en compagnie du géomètre de l'INASEP. Une dizaine de réunions avec des propriétaires ont encore été organisées ce semestre, plans d'emprises, plans d'aménagement et proposition d'estimation à l'appui. Les premières conventions d'acquisition ont également été signées ce semestre.

A priori, l'ensemble des blocages a été levé, mais nous ne sommes jamais à l'abri de « surprises » tant le chantier est complexe.

En termes de communication, le chargé de mission ViciGAL a participé à la journée de la mobilité organisée par la commune d'Assesse (le 23/09) en proposant un stand d'information. Une trentaine de personnes étaient présentes.



Le chargé de mission ViciGAL a également participé à une journée mobilité (le 20/09) organisée par le RWDR à Wanze, en partenariat avec l'ensemble des GAL travaillant sur cette thématique.

2.2 Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
Réalisation d'une étude de faisabilité et d'opportunité	1	1	1	
<i>Nombre de cahiers des charges édités</i>	1	1	1	
<i>Nombre de propriétaires rencontrés</i>	30	39	40	Poursuite ds contacts
<i>Nombre d'accords obtenus</i>	25	31	31	
<i>Nombre de points utilitaires reliés</i>	10	11	11	
Organisation de réunions publiques d'information	3	8	9	Stand Journée mobilité
<i>Nombre de personnes présentes</i>	90	460	490	
Mise en œuvre du projet	1	0	0	Cahier des charges en cours
<i>Nombre d'accords d'échange ou de rachat actés</i>	30	0	3	Signature des premières conventions
<i>Nombre de km de voie verte crée sur le territoire du GAL</i>	30	0	0	
<i>Solution de mobilité douce sur le territoire</i>	1	0	0	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 30/06/2018	Réalisé au 31/12/2018	Commentaires
IND44 Nb_partic_mobilite PAQ15	1000	271	301	
<i>Nombre de participants (comptage, inscriptions) pour l'ensemble des activités/projets "mobilité" du GAL</i>				
IND45 Cat_partic_mobilite PAQ15	2	2	2	
<i>Répartition de participants au(x) projet(s)/activités "mobilité" du GAL, par catégories (pour les projets animation / formation)</i>				

2.3 Points positifs et difficultés rencontrées

Plusieurs points positifs :

- Poursuite de la seconde phase du projet, suite à son approbation par le GW fin novembre 2016
- Excellente collaboration avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et l'ensemble des partenaires
- Elaboration des plans d'emprises et d'aménagement pour chacun des propriétaires
- Entérinement des accords de principe « propriétés privées » et premières conventions d'acquisitions signées
- A priori plus de blocage de propriété (sauf mauvaise surprise)

Aucune difficulté rencontrée.

3 Programme de travail pour la période suivante

Plusieurs points sont au programme du premier semestre 2019 :

- Finalisation des négociations avec les propriétaires, validation des accords et achat des assiettes
- Finalisation des cahiers des charges
- Organisation d'une réunion « publique » par commune ou d'une réunion collective (membres des CC, CLDR, CCATM, Commission Agricoles, etc.) et présentation de l'avant projet
- Finalisation de l'avant projet (INASEP)
- Validation de l'avant projet en Conseils Communaux
- Lancement des premiers cahiers des charges pour l'aménagement des différents tronçons

4 Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

4.2. **Communication**

4.2.1. *Actions de Communication sur le GAL et LEADER.*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
18-07-18	GAL	15 ans	Vlan	Article
01-08-18	GAL	15 ans	Gesves Info	Publication GAL
12-09-18	GAL	https://youtu.be/tc9thK3Z2Eo	CanalC	Débat pré-électoral Ohey
19-09-18	GAL	https://youtu.be/UOBsvJ8kH1U	CanalC	Débat pré-électoral Gesves
21-09-18	GAL	https://youtu.be/DxCpfjyWT9s	CanalC	Débat pré-électoral Assesse
01-10-18	GAL	Cocoricoop	Inf'Ohey	Publication GAL
26-10-18	GAL	Offre d'emploi graphiste	RwDR	Article
26-10-18	GAL	ASBL et ses projets	POUR Presse	Article

4.2.2. *Actions de Communication spécifiques des projets*

<u>Dates</u>	<u>Projets</u>	<u>Description des actions de communication</u>	<u>Source</u>	<u>Article / Publication GAL</u>
15-11-18	ViciGAL	Huy	L'Avenir	Article

4.3. Time sheet

Cf. annexe